

Relations industrielles Industrial Relations



Distinction 1990 de l'Association canadienne des relations industrielles: *Relations industrielles / Industrial Relations* Canadian Industrial Relations Association 1990 Award: *Relations industrielles / Industrial Relations*

Gérard Dion

Volume 46, numéro 1, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/050642ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/050642ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

À l'occasion du 27^e congrès annuel de l'ACRI tenu à Victoria en juin 1990, le professeur Gérard Dion acceptait la distinction annuelle dans les termes suivants.

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dion, G. (1991). Distinction 1990 de l'Association canadienne des relations industrielles: *Relations industrielles / Industrial Relations*. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 46(1), 11–12. <https://doi.org/10.7202/050642ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Distinction 1990 de l'Association canadienne des relations industrielles Relations industrielles/Industrial Relations

À l'occasion du 27^e congrès annuel de l'ACRI tenu à Victoria en juin 1990, le professeur Gérard Dion acceptait la distinction annuelle dans les termes suivants.

Au nom de toute l'équipe de rédaction de la revue *Relations industrielles* et en mon nom personnel, je tiens à vous dire que nous sommes extrêmement sensibles à l'honneur que vous nous faites en attribuant à la revue la distinction de l'année 1990.

Nous remercions la direction de l'ACRI pour ce témoignage d'appréciation qui ne peut que contribuer à accroître les liens naturels d'intimité qui existent entre nous depuis la fondation même de l'Association.

Sans fausse humilité, on doit admettre que la revue *Relations industrielles*, au cours de ses quarante-cinq ans d'existence, s'est taillée une place respectable et reconnue dans le domaine des relations du travail à l'échelle non seulement du Canada, mais aussi du monde entier.

Elle le doit sans doute à son caractère bilingue, à la qualité de sa présentation et à la régularité de sa parution, mais surtout à la valeur des articles qu'elle contient. C'est pourquoi l'honneur qui lui échoit en son quarante-cinquième anniversaire doit être partagé par sa kyrielle de collaborateurs provenant de l'ensemble des universités canadiennes et même de certaines universités étrangères.

Je dois ajouter que le maintien de son standard élevé est aussi assuré grâce au soin et au dévouement que mettent les collègues à seconder la direction de la revue en faisant l'évaluation des articles qui nous sont soumis et en portant un jugement sur l'opportunité ou non de les accepter pour publication. Ce rôle essentiel des appréciateurs anonymes mérite d'être souligné d'une façon particulière, car ils rendent service aux auteurs eux-mêmes, soit avec les remarques qu'ils leur présentent pour l'amélioration de leurs textes avant la publication, soit avec le rejet d'un texte dont la publication aurait nui à leur réputation.

Une revue ne peut survivre sans le support des abonnés. Grâce à Dieu, *Relations industrielles* possède un tirage que plusieurs autres publications universitaires envient. Cependant, celui-ci devrait être accru. Lors de l'entente entre l'ACRI et le département des relations industrielles de Laval touchant la revue, le département continuait d'assumer la direction, la publication et la charge passablement lourde de son financement. En retour, la cotisation de l'ACRI comprenait le prix d'un abonnement régulier à la revue. De plus, les membres s'engageaient à favoriser la diffusion de la revue dans leur milieu et particulièrement les professeurs auprès de leurs élèves.

Je sais qu'en plusieurs universités la revue a été bien des fois pillée pour fabriquer des recueils de textes à l'avantage des élèves. Et cela parfois avec notre permission et parfois — autrefois surtout — sans permission aucune. C'est un tribut indirect à la valeur de ces textes et à leur utilité. Mais cela n'accroît pas le tirage de la revue. Je laisse ce sujet à votre méditation pour prendre des résolutions.

Maintenant, j'ai une nouvelle à vous annoncer. Quelques uns sont déjà au courant. Après quarante-cinq ans, je laisse la direction de la revue. J'ai été heureux de collaborer avec vous pour la diffusion des connaissances en relations industrielles et d'avoir eu la chance d'entrer en contact avec tous les universitaires qui ont travaillé dans ce domaine. Mon successeur a été choisi dans la personne de celui qui m'a si bien secondé depuis une vingtaine d'années et que vous connaissez bien, c'est Jean Sexton. Je me réjouis de ce choix et je considère que la revue est entre bonnes mains. Mes meilleurs souhaits à la nouvelle équipe de rédaction. Elle recevra de vous tous, je n'en doute pas, le même support que vous m'avez apporté pendant les dernières quarante-cinquièmes années.

Gérard DION

Canadian Industrial Relations Association 1990 Award *Relations industrielles/Industrial Relations*

During the 27th annual meeting of CIRA held in Victoria in June 1990, Professor Gérard Dion accepted the annual award in the following terms.

On behalf of the editorial committee of *Relations industrielles/Industrial Relations*, and personally, I would like to tell you we were deeply moved by the honour which you have bestowed upon us in presenting the CIRA award for 1990 to the journal.

We want to thank CIRA for this mark of appreciation which will further contribute to the natural links of friendship which have been created with the journal since the very founding of the association.

In all humility, we have to admit that *Relations industrielles/Industrial Relations*, during the past forty-five years, has created a respectable reputation for itself and has been recognized in the field of industrial relations both at home in Canada and abroad.

This reputation and this recognition are the result of its bilingual character, the quality of the journal, and the regularity of its publication. They are, however, particularly the result of the quality of the articles it contains. This is the reason why the honour bestowed on the journal must be shared among the numerous contributors drawn from Canadian and some foreign universities.

I should add that the maintaining of its high standard is also assured thanks to the care and attention of colleagues who assist the editorial committee in evaluating the articles submitted and pronouncing on their pertinence. This essential role of anonymous commentary and criticism should be especially underlined. By doing so, these colleagues render a service to the authors themselves, either through helpful recommendations to improve texts before publication, or through the rejection of texts which, if published, could negatively affect their author's reputation.

A journal cannot survive without the support of its subscribers. God willing, *Relations industrielles/Industrial Relations* has attained a level of circulation that many other university publications aspire to. However, the present level must be increased. According to the agreement between CIRA and Laval's Department of Industrial Relations, the Department would continue to furnish the editorship of the journal, its publication and the heavy load of its financing. In return, CIRA's membership fees would include the price of regular subscription. But, in addition, the members indicated that they would make an effort to favour distribution of the journal in their milieu, particularly among their students in the case of faculty members.

I know that the journal has been used as a source for in-course readings of great use to students. Sometimes, this has been done with the permission of the journal, on other occasions, however, it was done without permission. Usage of *Relations industrielles/Industrial Relations'* articles is a tribute to their value and usefulness. Nevertheless, it does not contribute to its circulation. I leave this subject with you for reflection and decision.

Now, I have some news for you. Some of you are already aware of it. After forty-five years, I am leaving the editorship of the journal. I was happy to collaborate with you in spreading the knowledge of industrial relations and to have the opportunity to be in contact with university colleagues working in this field. My successor has been chosen in the person of Jean Sexton, a person you know well and who has assisted me so well over the past twenty years. I am very happy with this choice and consider the journal in good hands. My best wishes to the new editorial committee. I am certain that *Relations industrielles/Industrial Relations* will receive from you the same support you have shown over the past forty-five years.

Gérard DION